



ACADÉMIE  
DE POITIERS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

# ÊTRE REMPLACÉ.E



Ce mémento est un outil mutualisé à disposition des équipes d'écoles du département de Charente qui a pour ambition d'aider chaque enseignant.e à prévoir son absence éventuelle au cours de l'année et de pouvoir fournir suffisamment d'informations à la personne chargée de le (ou la) remplacer.

Complété avec les informations concernant la classe, il donne un cadre d'intervention précis des personnes chargées d'assurer un remplacement dans les écoles.

Les informations, outils et ressources qu'il propose ont pour ambition d'apporter des réponses aux remplaçant.e.s mobilisé.e.s pour assurer **la continuité des enseignements** auprès des élèves de la classe.

Ce livret actualisé est destiné à tous les professionnels de l'éducation : il doit être présent et contenir toutes les informations importantes concernant la classe et l'école.
















L'enseignant.e en charge du remplacement, à plus ou moins long terme, pourra ainsi trouver rapidement sa place dans l'équipe de l'école et dans la classe où il effectue sa mission d'enseignement.



Année scolaire  
202.-202.


LOGO DE L'ÉCOLE

## MÉMENTO DE L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

<b>Inspectrice de l'Éducation nationale</b> DSDEN 16 Circonscription Angoulême Nord	<b>Mme Audrey HUGONNAUD-FAYOLLAT</b>  <a href="mailto:ien.angouleme.nord@ac-poitiers.fr">ien.angouleme.nord@ac-poitiers.fr</a>	 05 17 84 02 07  06 71 43 60 14
<b>Secrétariat de la circonscription</b> DSDEN 16 Circonscription Angoulême Nord	<b>Mme Érika TROUSSICOT</b>  <a href="mailto:ce.angouleme.nord@ac-poitiers.fr">ce.angouleme.nord@ac-poitiers.fr</a>	 05 17 84 02 11 
<b>CPC généraliste</b> DSDEN 16 Circonscription Angoulême Nord	<b>Mme Gaëlle MAIRE</b>  <a href="mailto:gaelle.maire@ac-poitiers.fr">gaelle.maire@ac-poitiers.fr</a>	 05 17 84 02 08 
<b>CPC pour l'EPS</b> DSDEN 16 Circonscription Angoulême Nord	<b>Mme Catherine LOEILLOT</b>  <a href="mailto:catherine.loeillot@ac-poitiers.fr">catherine.loeillot@ac-poitiers.fr</a>	 05 17 84 02 10 
<b>CPC référent au numérique</b> DSDEN 16 Circonscription Angoulême Nord	<b>M. Emmanuel FILION</b>  <a href="mailto:emmanuel.filion@ac-poitiers.fr">emmanuel.filion@ac-poitiers.fr</a>	 05 17 84 02 09 

<b>ANNUAIRE ET ORGANIGRAMME</b> DSDEN 16	<a href="https://intranet.ac-poitiers.fr/mini-home/annuaires-et-organigrammes">https://intranet.ac-poitiers.fr/mini-home/annuaires-et-organigrammes</a>
---	---

### Informations concernant l'école

École	
Coordonnées	
Adresse courriel	
Directrice/teur	 :

## Documents à laisser à la disposition de la (ou du) remplaçant(e) :

- Registre d'appel complété, listes diverses (élèves mangeant à la cantine, ...)
- Plannings divers : organisation de service de récréation, intervenants extérieurs, BCD, salle de motricité ou accès équipement sportif pour la classe, ...
- Lutin ou classeur avec les fiches individuelles des élèves, les PPRE, les prises en charges extérieures (taxis, SES-SAD...)
- Organisation de l'inclusion des élèves de la classe ULIS (horaires, projets pédagogique)
- Emploi du temps et progressions affichés (surligner ce qui a été travaillé)
- Propositions de travail, activités en cours (dans une pochette placée sur le bureau) si le remplacement est prévu.
- Journal de bord de la classe (ou cahier-journal), livrets scolaires ainsi que tout document d'évaluation
- Liste des albums ou lectures suivies déjà travaillés, Liste des chants et comptines connus
- Calendrier des concertations en équipe
- Projet d'école
- Projet pédagogique impliquant l'intervention d'un personnel bénévole ou rémunéré (éducateur sportif, ...)
- Règlement intérieur de l'école
- Memento « santé et sécurité » : consignes en cas d'incendie, risques majeurs ou attentat/intrusion (fiche réflexe PPMS : confinement/évacuation), plan d'organisation des secours, ...
- Dossier avec les « consignes en cas d'accident »

## Organisation générale et obligations de service :

Horaires d'ouverture de l'école (incluant les 10 min d'accueil)										
	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Matin										
Après-midi										

Horaires des récréations	de	à
Matin		
Après-midi		

Horaires des APC* (organisation détaillées page 8)							
Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin

<b>Cantine / Garderie / Transport</b>	Informations disponibles dans la classe (Cf. fiches individuelles) ou compléter ce cadre
<b>Possibilités de restauration pour l'enseignant (prix du repas, ...)</b>	
<b>Pour la maternelle, consignes spécifiques pour la remise des élèves à la sortie de l'école</b>	<b>Δ ! Sécurité :</b> pour les maternelles veiller à ce que le maître remplaçant ne soit pas seul pour remettre les enfants aux familles qu'il ne connaît pas.

Matériel à disposition	Où trouver	Conditions d'utilisation
Photocopieur		
TV / Vidéo		
Audiovisuel		
Documentation		
Informatique		
Matériel sciences/ technologie		
Armoire à pharmacie		
Autre		

**Autres consignes matérielles :**

(Clés, fermeture des portes, surveillances particulières (RPI), parents à contacter en cas de sorties ...) :

**Informations concernant la classe :**

**Organisation Pédagogique**

Niveau(x) et effectif(s) de la classe (préciser par niveau si nécessaire) :

Nom(s) et prénom(s) de(s) l'enseignant(s) de la classe	Coordonnées	
	Téléphone	Courriel

**En maternelle, nom et prénom de l'ATSEM**

<b>Effectif : Tableau des âges</b>	Répartition des élèves
--	------------------------

Fonctionnement de la classe	Les modalités précises
Echanges de service	
Ateliers décloisonnés	
Intervenants extérieurs (éducateurs sportifs, partenaire culturel...) dans le cadre d'un projet pédagogique pour la classe (Cf. au projet/Nom/jour/heure/lieu)	
Intervention d'un membre de l'antenne RASED, SESSAD, ...	
Gestion des temps d'autonomie (plan de travail, ..)	
AESH dans la classe (nombre, élève.s accompagné.e.s,...)	
Quelques indications à laisser au (ou à la) remplaçant.e (explication du déroulement de la journée type, le profil de la classe, les vigilances...)	

Activités spécifiques (créneaux, horaires, organisations...)	Où ?	Quand ? Quelle programmation ?
Mise en œuvre de l'EPS à l'école (APSA ? matériel disponible, ...)		
Module EPS prévu dans le cadre d'un projet pédagogique (natation, ...) Si oui, indiquer les accompagnateurs à solliciter		
BCD : modalités d'organisation (planning, intervenant.e, classe ou 1/2 groupe, ...)		
Usage des outils du numérique (Consignes particulières, organisation)		
Les projets de classe		

## **Matériel disponible (supports de travail)**

<b>Outils pour l'élève</b>	
Cahiers, classeurs, répertoire, sous-main, ...	
Manuels et/ou fichiers	

<b>Outils pour le maître</b>	
Manuels et guides pédagogiques	
Modalités d'usage du photocopieur de l'école et de l'imprimante de la classe ou collective	
Matériel divers	

## **Informations concernant les élèves :**

### **Les différents projets et les aides aux élèves à besoins éducatifs particuliers :**

Nom et prénom de l'enfant	Dispositif d'aide mis en place (PPRE, PAP, PAI, PPS) <b>Mettre les dossiers à disposition</b>	Informations complémentaires : Quelle pédagogie différenciée mise en œuvre ? Accompagnement humain aménagement du temps à l'école, modalités de prise en charge des soins à l'extérieur de l'école, relations aux familles, dates éventuelles de réunions de suivi ... ?

### **L'organisation des APC\* :**

## **ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE COMPLÉMENTAIRE PROPOSITION DE FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI**

Objectif : soutenir les apprentissages fondamentaux	<b>Les modalités</b> (Cf. proposition de fiche d'organisation des APC interne à l'école et fiche individuelle de suivi des élèves concerné.e.s mises à disposition du (ou de la ) remplaçant.e.)
Les besoins identifiés	
Choix de la période Rappel : 1 heure par semaine ou 2 x 30 min.	
Les élèves concernés	
Nombre d'enfants/group	
Commentaires éventuels	



# ANNEXE 1 : Charte du Remplacement

La charte du remplacement a pour objectif d'assurer au mieux la continuité du service public (à afficher)

<b>Rôle de la (ou du) directrice.eur</b>	<p><u>Prévenir le secrétariat de l'I.E.N. de l'absence en précisant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ le niveau de classe du maître absent, la durée prévisible du congé, le motif de l'absence.</li><li>❖ Présenter le ou la remplaçant.e aux élèves de la classe.</li><li>❖ Veiller à ce que le service de cour ne soit pas assumé par le/la remplaçant.e seul.e, le/la décharger de son premier service.</li><li>❖ S'assurer de la présence du document « classeur du remplaçant » avec tous les tableaux complétés.</li></ul> <p><u>Prévenir l'IEN dès la fin du remplacement.</u></p>
<b>Rôle de tout.e enseignant.e (Chacun.e étant susceptible d'être absent.e)</b>	<p><u>Préparer l'éventualité de la venue d'un ou d'une remplaçant.e</u></p> <p><b>Δ ! Le registre d'appel doit rester dans la classe.</b></p> <p><b>Le classeur du remplaçant doit <u>être complété obligatoirement.</u></b></p> <p><u>Veiller à afficher clairement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ L'emploi du temps avec toute indication concernant des activités particulières (gymnase, intervenants, décroisement...),</li><li>❖ Les progressions pointées selon l'avancement.</li></ul> <p>Laisser les placards et les armoires de la classe ouverts Contacter l'école et l'inspection avant 11h si l'absence est prolongée l'après-midi, ou avant 15 h si elle est prolongée au(x) jour(s) suivant(s).</p>
<b>Rôle de l'enseignant.e remplaçant.e</b>	<p><u>Rejoindre obligatoirement l'école de rattachement à l'heure d'ouverture dès lors qu'aucun remplacement n'est prévu</u></p> <p>Rejoindre le poste désigné immédiatement dès la prise de connaissance de la nouvelle mission à effectuer. Participer aux temps de concertation sur la durée du remplacement (réunions et conseils des maîtres).</p> <p><b>Laisser la trace du travail effectué :</b> les leçons abordées, les reprises à prévoir, les difficultés rencontrées avec le groupe classe, ou un élève particulier, en utilisant les documents du guide du remplaçant.</p> <p>Veiller à ce que le matériel consommable soit utilisé de façon raisonnée</p> <p>Emmener les enfants à la piscine dès le premier jour du remplacement est possible.</p> <p>S'assurer auprès du directeur que l'IEN est prévenu de la fin du remplacement.</p>